

AVENANT N°1

à la convention relative au balisage et petit entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan
Départemental des itinéraires de promenade et randonnée datée du 6 novembre 2020

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINÉ, dont le siège social est situé 22 rue de l'Hôtel de ville, BP 90077, 38353 La Tour du Pin, immatriculée sous le numéro SIRET 200 068 567 00011, et représentée par sa Présidente, Madame Magali GUILLOT, dûment habilitée par délibération n° 887-2019-184 du Conseil communautaire en date du 22 octobre 2020,

ci-après dénommée la « Communauté de communes »,

D'une part,

ET

Le Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Isère, dont le siège social est situé Maison des Sports, 7 Rue de l'Industrie 38320 EYBENS représenté par sa Présidente, Madame Béatrice ÉTÉVÉ,

ci-après dénommé « le Comité »

D'autre part.

VU la délibération 1266-2020-224 du 22 octobre 2020 approuvant la convention relative au balisage et petit entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan Départemental des itinéraires de promenade et randonnée

VU la convention relative au balisage et petit entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan Départemental des itinéraires de promenade et randonnée

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 8 DE LA DURÉE DE LA CONVENTION

Le présent avenant a pour objet la modification de cet article :

- La convention prévoyait une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 4 ans.

Après 1 an de fonctionnement, il s'avère que le comité peut entretenir plus de kms de PDIR qu'initialement prévu. De ce fait, la convention est ramenée à une durée maximum de 3 ans soit jusqu'au 5 novembre 2023.

Article 2 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 - MODALITES FINANCIERES

Pour 2022 et 2023 cette convention aura les modalités financières notées dans le tableau ci-dessous. Un estimatif de 170 km /an est retenu (avec + ou - 20%)

Années	2022	2023
Indemnisation	18€/ 170km	18€/170 km
Montant	3060.00€	3060.00 €
%	35%	35%

Fait en 2 exemplaires, à La Tour du Pin,
Le 3 mars 2021

La Communauté de communes

le Comité

Magali GUILLOT
Présidente



Béatrice ÉTÉVÉ
Présidente

FFRandonnée Isère
Comité Départemental
Maison Départementale des Sports
7 rue de l'Industrie - 38320 EYBENS
Tél. 04 38 70 06 69